



---

# communiqué

---

Date **Le 30 mars 1992**

N° 61

Pour publication

## ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION PORTANT SUR LA CRÉATION D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE DES SCIENCES MARINES DANS LE PACIFIQUE-NORD

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre des Pêches et des Océans, l'honorable John C. Crosbie, ont annoncé aujourd'hui l'entrée en vigueur de la Convention portant sur la création d'une Organisation pour les sciences marines dans le Pacifique Nord.

Cette organisation encouragera la coopération internationale et les échanges de renseignements entre pays en matière d'océanographie et de biologie dans le nord de l'océan Pacifique. Son secrétariat sera installé à l'Institut des sciences de la mer, du ministère des Pêches et des Océans, à Sidney (Colombie-Britannique).

«L'Organisation favorisera une plus grande coopération internationale dans le but de protéger et d'améliorer le milieu marin du Pacifique Nord», a déclaré M<sup>me</sup> McDougall.

Quant à M. Crosbie, il a affirmé que cette organisation allait constituer une tribune scientifique propice à l'étude de questions telles que le changement climatique terrestre et ses effets sur les ressources marines, les conséquences des déversements de pétrole, des débris marins et des autres polluants, ainsi que les chances de survie du saumon et de la truite arc-en-ciel en mer.

La Convention, ouverte à la signature en décembre 1990, a été ratifiée par le Canada, les États-Unis et le Japon. La Chine et la Russie devraient par ailleurs donner leur approbation formelle